

FICHE 7-A: ENTREPOSAGE DE LONGUE DUREE EN SUBSURFACE DES DECHETS MA HA VL

QUESTION Q7-A : Depuis les derniers débats publics (2005 et 2013), y a-t-il eu des éléments techniques nouveaux¹ relatifs à l'option d'entreposage pérenne en sub-surface des déchets à haute ou moyenne activité et vie longue ?

Cadre 1, rempli et retourné à la CPDP par mail pour le lundi 4 février. POSITION ARGUMENTEE SUR LA QUESTION Q7-A EXPRIMEE PAR : FNE

Cadre 2, rempli et retourné à la CPDP par mail pour le par les personnes ou organismes ayant des contre-arguments à présenter par référence au cadre 1.

CONTRE-ARGUMENTATION, PRESENTEE PAR (NOM DE LA PERSONNE OU ORGANISME): EDF

L'entreposage (en surface ou en subsurface) représente sur le court terme (sur environ 100 ans) une solution opérationnelle et sûre de gestion des déchets de haute et moyenne activité à vie longue. A l'issue de la durée de vie d'un premier entreposage (actuellement de l'ordre de 100 ans potentiellement jusqu'à 300 ans) un nouvel entreposage serait à construire et à exploiter pour remplacer le premier qui serait à déconstruire, et ainsi de suite... L'entreposage présenté comme pérenne ne l'est en fait pas et reviendrait à transmettre aux générations futures la gestion des déchets HA et MAVL. L'entreposage n'est donc pas une solution de gestion pérenne des déchets et ne peut représenter une alternative au stockage géologique profond.

FNE écrit : « Même si c'est un leurre, CIGEO est «vendu» comme une solution DEFINITIVE au problème des déchets nucléaires qu'on espère ainsi pouvoir oublier. L'entreposage de longue durée demande une surveillance. Dans les deux cas, nous léguons un cadeau aux générations futures: une bombe à retardement incontrôlable ou un stock de déchets gérables. »

CIGEO est bien une solution pérenne. La sûreté d'un stockage en couche géologique profonde est en effet assurée de manière passive (sans intervention humaine) et définitive à l'issue de sa période d'exploitation et de réversibilité. En particulier, les études et essais de R et D menés par l'Andra depuis 2005 ont permis de confirmer la capacité de la roche à assurer un confinement des radionucléides sur le très long terme de manière passive grâce à ses caractéristiques intrinsèques.

¹ La question porte sur les éléments techniques, sans préjuger des dispositions législatives qui seraient à prendre si cette option était retenue

Plus loin, FNE écrit : « Enfin il convient de reconnaître que la conception et la mise en œuvre d'une installation de subsurface pour un entreposage de longue durée est la solution la plus simple et la plus robuste pour répondre au cahier des charges du projet Cigéo. »

Des installations d'entreposage existent déjà. En revanche, ni ces entreposages ni un entreposage en subsurface ne répondent au cahier des charges du projet Cigéo dont la finalité est de prendre en charge de manière pérenne et sûre les colis de déchets HA et MAVL une fois l'installation fermée.

FNE écrit : « Les partisans du stockage définitif en couche géologique profonde opposent généralement aux partisans de l'entreposage de longue durée que cette seconde option n'est pas réaliste. En réalité, si cette solution a été écartée dès le début sans être étudiée, c'est que, très probablement, les études auraient montré la pertinence de cette solution et qu'il aurait été beaucoup plus difficile de l'écarter après les études.

Il est faux de dire que l'entreposage de longue durée (surface ou subsurface) n'a pas été étudié. Cet axe a fait l'objet de 15 années d'études par le CEA entre 1991 et 2005. Les études réalisées ne sont pas en cause. Le constat est qu'un entreposage de longue durée des déchets à vie longue « suppose le maintien d'un contrôle de la part de la société et leur reprise par les générations futures, ce qui semble difficile à garantir sur des périodes de plusieurs centaines d'années » (extrait de l'avis ASN de 2005). Ce ne sont pas des études supplémentaires qui permettraient de modifier ce constat.

FNE écrit : « Ni Cigéo ni l'enfouissement n'ont à ce jour prouvé leur capacité à répondre à la fonction qui leur est attribuée. L'expérience de Asse en Allemagne¹⁶ ou l'accident du WIPP en 2014¹⁷ ne rassurent guère. »

En ce qui concerne l'événement du WIPP, il est important de préciser qu'il s'agit d'un problème d'exploitation qui ne met aucunement en cause le concept de sûreté passive du stockage géologique une fois fermé. Au contraire il a plutôt mis en évidence une défaillance de dispositions de sûreté actives (notamment la maintenance d'une ventilation), telles qu'on les retrouve dans tout entreposage et qui nécessitent un contrôle rigoureux.

Pour ce qui est de Asse, en Allemagne, l'exemple renvoie à la question du choix d'un site pertinent. A ce titre, le choix d'un site dans une zone durablement stable permet de profiter pleinement des propriétés confinantes de l'argile. Les expériences menées au laboratoire souterrain de Meuse Haute-Marne depuis le début des années 2000 ont permis de caractériser et de tester de manière précise le comportement de la roche vis-à-vis de ses fonctions attendues sur le long terme.

[Tapez le texte]